



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

suicide

Question écrite n° 118970

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la question du suicide chez l'enfant. Nous pouvons constater que la mobilisation des pouvoirs publics sur les messages de prévention à l'égard des adolescents commence à apporter une lueur d'espoir dans un cadre bien sombre. En effet, le suicide des adolescents (quinze - vingt-quatre ans) est en constante régression. Il a diminué de 36 % en une décennie. En 2004, 621 adolescents ou jeunes adultes ont mis fin à leurs jours alors qu'ils étaient 966 en 1993. Or ce triste phénomène n'épargne pas les enfants. Même si le nombre de suicides d'enfants ou de préadolescents ne permet pas de déceler une véritable tendance, la volonté de suicide peut exister chez l'enfant sous différentes formes. Aussi, il lui serait agréable de connaître les actions de prévention qui seraient utiles de mettre en place afin de favoriser le dialogue et prévenir la problématique de mort chez l'enfant.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118970

Rubrique : Mort

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1728